

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L3221-3 conférant au Président du Conseil départemental le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux Vice-présidents ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1111-6 modifié par la loi du 21 février 2022 ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le décret n°2014-90 du 31 janvier 2014, et notamment son article 6, portant application de l'article 2 de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/230 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection des membres de la Commission permanente autres que le Président ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2022/320 du 26 septembre 2022 relative à la composition de la Commission permanente et constatant la désignation de ses membres autres que le Président et, notamment, de 15 Vice-présidents ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2023/509 du 18 décembre 2023 modifiant la composition de la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n° DAJAP/2024/29 du 22 janvier 2024 relatives à la désignation des représentants du Département au sein des instances ou organismes extérieurs ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 portant délégation de fonction et de signature aux 15 Vice-présidents du Conseil départemental pour conduire, chacun en ce qui le concerne, la préparation des affaires du département et notamment Madame Martine ARLABOSSE en matière de culture, communication institutionnelle ;

Vu l'arrêté de déport de Madame Martine ARLABOSSE n° AR-DAJAP/2022/987 du 2 janvier 2023 ;

Considérant qu'en application du décret susvisé, les Vice-présidents informent par écrit le président du Conseil départemental de la teneur des questions pour lesquelles ils estiment ne pas devoir exercer leurs compétences afin de prévenir toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial ou objectif de leurs fonctions ;

Considérant qu'en application de l'article L1111-6 du Code général des Collectivités Territoriales, le déport dans le cadre de la prévention des conflits d'intérêts est obligatoire concernant les désignations en vertu de la loi dès lors que les délibérations en cours portent sur une dépense non obligatoire au sens de l'article L1612-15 du Code général des Collectivités Territoriales. Tel est aussi le cas des désignations dans les organismes extérieurs en vertu des textes qui les régissent ;

Considérant qu'en application de la loi n°2014-907 du 11 octobre 2013, la prévention des conflits d'intérêts tient également compte des fonctions exercées par un membre de la famille dans le but d'éviter toute situation d'interférence ayant ou donnant l'apparence d'un conflit d'intérêts ;

Considérant que Madame Martine ARLABOSSE a adressé sa déclaration d'activités, il appartient à Monsieur le Président du Conseil départemental de déterminer la liste des questions pour lesquelles Madame Martine ARLABOSSE doit s'abstenir d'exercer ses compétences.

## ARRETE

- ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/987 sus-visé est remplacé par le tableau joint au présent arrêté.
- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 3.** Le présent arrêté sera transmis au préfet et publié sur le site [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr).

Signé électroniquement à Lille le 11/03/2024

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

Liste des désignations de Madame Martine ARLABOSSE

Nom de l'organisme	Type d'instance	Fonction	Qualité	Date de désignation	Observations
AAE - Association d'Action Educative et Sociale	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
ACMHDF - Association des Conservateurs des Musées des Hauts-de-France	Assemblée Générale et Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Président	29/03/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
AGATE CÔTE D'OPALE - Association de Gestion des Approches concertatives Territoriales dans le domaine de l'Environnement Côte d'Opale	Collège 2 - membres de droit	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
ASSOCIATION - Atouts Ville de Gravelines	Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
ASSOCIATION - Fort des Dunes	Comité de pilotage	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
ASSOCIATION - Rivages de France	2 <sup>ème</sup> collège Collectivités territoriales partenaires de la gestions	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
BRAY DUNES - Collège Public du Septentrion	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les collèges publics.
CCM - Commissions des cultures marines	Commission des cultures marines Somme/Pas-de-Calais/Nord	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	08/03/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDACi - Commission départementale d'aménagement cinématographique	Commission départementale d'aménagement cinématographique	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDJSVA - Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative	Assemblée plénière au titre des représentants des collectivités locales	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDZPCV - Commission Départementale de suivi sanitaire des Zones de Production de Coquillages Vivants	Commission Départementale	Titulaire	Représentant du Département	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

CEEPN - Conseil d'évaluation des établissements pénitentiaires du Nord	Maison d'arrêt de Dunkerque	Titulaire	Représentant du Président	27/08/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CH-Dunkerque - Centre hospitalier de Dunkerque	Conseil de surveillance	Titulaire	Représentant du Président	18/10/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les centres hospitaliers.
CIL - conférence intercommunale du logement	Communauté d'agglomération de Dunkerque	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	21/12/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CISPD - Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance	CISPD de la Communauté Urbaine de Dunkerque - Grand Littoral	Titulaire	Représentant du Président	05/05/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CLE SAGE DELTA AA - Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Delta de l'Aa	Collège des Collectivités territoriales, de leurs groupements et des Etablissements publics locaux	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CLI - Commissions Locales d'Information	CLI de Gravelines - Collège des élus	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CMF - Conseil maritime de façade Manche Est - Mer du Nord	Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CoDERST - Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques	Représentants des collectivités territoriales	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
COJOP - Paris 2024	Comité de pilotage "Jeux Olympiques et Paralympiques"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>COM – Comité de pilotage des Contrats opérationnels de mobilité</b>	<b>Bassin de mobilité « Littoral Nord »</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
Conseils des Rivages du Conservatoire du Littoral	Conseil des Rivages de Manche Mer du Nord	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
COREPAM - Commission Régionale des Pêches maritimes et de l'Aquaculture Marine	Commission Régionale	Titulaire	Représentant du Département	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

CPG - Conseil portuaire de Gravelines - Grand Fort Philippe	Commission Thématique	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CPT – Conférence Permanente du Tourisme	Conférence permanente du tourisme	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	26/09/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CTIP - Commission Territoriales d'Insertion Professionnelles	Commission Territoriale Dunkerquois	Titulaire	Représentant du Département	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CTVNF - Commission Territoriale "Hauts de France" des voies navigables de France	Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
DUNKERQUE - Collège Privé Fénelon	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les collèges privés.
DUNKERQUE - Collège Privé Notre Dame des Dunes	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les collèges privés.
DUNKERQUE - Collège Public Arthur Van Hecke	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les collèges publics.
DUNKERQUE - Collège Public Gaspard Malo	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les collèges publics.
DUNKERQUE - Collège Public Paul Machy	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les collèges publics.
EEns-Entreprendre Ensemble - Mission locale de l'agglomération Dunkerquoise	Assemblée Générale	Titulaire	Représentant du Président	07/04/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

EEns-Entreprendre Ensemble - Mission locale de l'agglomération Dunkerquoise	Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Président	07/04/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
EHPAD-BRAY-DUNES - Résidence Aigue Marine	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Département	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les EHPAD.
FRAC - Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Nord/Pas-de-Calais	Assemblée générale	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
FRAC - Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Nord/Pas-de-Calais	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
FSL - Fonds de Solidarité Logement du PDALHPD	Comité directeur	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	29/03/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
FSL - Fonds de Solidarité Logement du PDALHPD	Commissions Locales du FSL plénières	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	29/03/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
GECT - Groupement Européen de Coopération Territoriale West Vlaanderen Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale	Assemblée	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
GECT - Groupement Européen de Coopération Territoriale West Vlaanderen Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale	Bureau	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
GPMD - Grand Port Maritime de Dunkerque	Conseil de développement	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
GPMD - Grand Port Maritime de Dunkerque	Conseil de Surveillance	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
HDZ - Hôpital Maritime Vancauwenberghe de Zuydcoote	Conseil de surveillance	Titulaire	Représentant du Président	18/10/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense ou qui concerne tous les centres hospitaliers.
LaTangente - Comité départemental du tourisme du Nord	Assemblée Générale et Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

MLR AA/COLME - Mission locale des rives de l'Aa et de la Colme	Collège des administrations, services publics et parapublics	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
MP-Dunkerque - Association Musée Portuaire	Conseil d'administration et Assemblée générale	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
OPH59 - Partenord Habitat	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	01/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>PAMS – Comité de pilotage des Plans d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire</b>	<b>Bassin de mobilité « Littoral Nord »</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentent du Département</b>	<b>22/01/2024</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
PDALHPD - Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées du Nord	Comité de pilotage	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	07/06/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
PDALHPD - Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées du Nord	Commission locale du plan de l'arrondissement de Dunkerque	Titulaire	Représentant du Président	16/02/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
PDS - Parlement du Savoir	Parlement du Savoir	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
PMCO - Syndicat mixte Pôle Métropolitain de la Côte-d'Opale	Comité Syndical	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	08/03/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
PMCO - Syndicat mixte Pôle Métropolitain de la Côte-d'Opale	Groupes de Travail du PMCO	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

### Fonctions externes de Madame Martine ARLABOSSE

Nom de l'organisme	Fonction	Date de début	Date de Fin	Observation
Commune de Dunkerque	Adjointe au Maire	30/06/2020		Déport systématique.
Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral	Vice-Présidente	30/06/2020		Déport systématique.
Kréactua	Gérante	01/04/2014	31/12/2019	Déport systématique.